



MÛR

POUR LE COMPOST

**Votre référence
pour la collecte
des matières organiques**

QUESTIONS ET INFORMATIONS

bacbrun@regiemanicouagan.qc.ca

418 589-4557

www.murpourlecompost.com

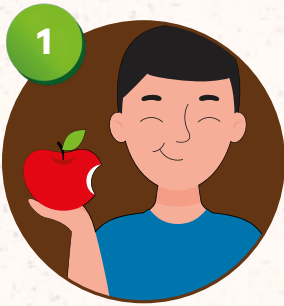


ÇA S'ADRESSE À VOUS!

Tous les résidents de la Manicouagan doivent participer à la collecte des matières organiques, tout comme pour le bac bleu. C'est ensemble que nous réduirons l'enfouissement et les émissions des gaz à effet de serre.

VOUS REMPLISSEZ LE BAC

Les grandes étapes à la maison



Cuisez, mangez, jardinez comme à l'habitude!



Déposez vos restes de table dans votre mini-bac de cuisine.



Videz votre mini-bac de cuisine dans votre bac brun extérieur.



Roulez votre bac brun à la rue.

C'EST TOUT!

QU'EST-CE QUE LE COMPOST?

Le compost est un mélange organique qui améliore la qualité du sol, favorise l'absorption de l'eau de pluie, facilite l'aération et soutient la croissance des plantes. Il fournit aussi des nutriments sur une longue période et peut aider à protéger contre certains insectes nuisibles et maladies.



ON S'OCCUPE DU COMPOST!

- Les camions de collectes déchargent les matières organiques sous le dôme.
- Les corps étrangers et tous les objets visibles qui ne devraient pas être là sont triés manuellement.
- Les matières sont mises en andains (en tas de compost) sous le dôme, aérés, et mélangés mécaniquement avec des copeaux de bois.
- Après quelques semaines, les andains sont déplacés à l'extérieur du dôme pour la phase de maturation, qui dure quelques mois.

- À la fin de la maturation, le compost est tamisé pour retirer les matières indésirables ou nécessitant un cycle supplémentaire de compostage.
- Le compost est analysé à plusieurs reprises durant les différentes phases du cycle. Les résultats déterminent le type d'utilisation du compost.

Mission accomplie!

La plateforme de compostage est située tout près du lieu d'enfouissement technique (LET) au 5101, chemin de la Scierie dans la municipalité de Ragueneau.



Distribution

Le compost sera offert gratuitement aux citoyens lors de campagnes de redistribution et sera également utilisé par les municipalités membres pour l'aménagement des plates-bandes et autres travaux publics.



QUOI METTRE DANS LE BAC



MATIÈRES ACCEPTÉES

Rien n'est jamais trop MÛR
pour aller dans le bac

Tout ce qui se mange

- Fruits et légumes cuisinés ou non, y compris pelures, noyaux et graines
- Noix, y compris coquilles et écales
- Œufs
- Pain, céréales, grains et pâtes
- Produits alimentaires en poudre (farine, sucre et autres)
- Produits laitiers solides (fromage, yogourt, skyr)
- Restants de table, incluant les sauces
- Viandes, poissons, fruits de mer, y compris coquilles, os, carapaces et gras (idéalement emballés de papier journal)
- Filtres et marc de café, résidus de thé
- Sucreries et pâtisseries

Tout ce qui se jardine

- Écorces, copeaux non traités, sciure et racines
- Feuilles mortes, aiguilles et cônes de conifères, samares
- Foin et paille
- Gazon, sable et terre d'empotage et terreau
- Petites branches (longueur max. de 1,2 m, diamètre plus petit qu'un manche à balai) et brindilles
- Résidus de jardinage et chaume
- Fleurs, plantes et autres résidus de plates-bandes

Tout ce qui est en papier/carton souillé

- Boîtes de repas non cirées pour emporter souillées (sans plastique, aluminium et broches)
- Essuie-tout, serviettes de table, nappes en papier et mouchoirs
- Filtres à café et sachets de thé
- Journaux et circulaires non glacés
- Moules à muffins en papier et papier parchemin
- Sacs en papier
- Vaisselle en carton

Toute autre matière compostable

- Plumes, cheveux et poils naturels
- Cure-dents et bâtonnets de bois
- Litière souillée
- Cendres refroidies 72 h



MATIÈRES REFUSÉES

Les intrus du bac brun

Toute matière plastique

- Plastique compostable (sacs ou vaisselle/emballages)
- Plastique traditionnel, biodégradable ou oxodégradable (sacs ou vaisselle/emballages)

Tout produit dangereux

- Huiles et graisses de cuisson
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Résidus domestiques dangereux (RDD)

Tout autre déchet

- Animaux morts et carcasses
- Plantes envahissantes (phragmite, myriophylle à épis, berce du Caucase, herbe à poux, etc.)
- Charpies (mousse) de sècheuse
- Couches et produits sanitaires
- Gomme à mâcher
- Grosses branches et retailles de bois de construction
- Mégots de cigarettes
- Poussière d'aspirateur
- Roches, sable, gravier
- Tissus (textiles) non réutilisables
- Vitre et verre
- Jute, corde, liège
- Cire, chandelle



Application « [Ça va où?](#) »

Vous ne savez pas où ça va? Peu importe l'heure à laquelle vous vous posez la question, rendez-vous sur l'application **Ça va où?**

Ça va où?, c'est le 811, du bac brun!

En fait, pour tout ce qui demande un tri!



TRIEZ COMME UN EXPERT

Matières organiques

Tout ce qui se mange

- Fruits et légumes cuisinés ou non, y compris pelures, noyaux et graines
- Noix, y compris coquilles et écales
- Œufs
- Pain, céréales, grains et pâtes
- Produits alimentaires en poudre (farine, sucre et autres)
- Produits laitiers solides (fromage, yogourt, skyr)
- Restants de table, incluant les sauces
- Viandes, poissons, fruits de mer, y compris coquilles, os, carapaces et gras (idéalement emballés de papier journal)
- Filtres et marc de café, résidus de thé
- Sucreries et pâtisseries

Tout ce qui se jardine

- Écorces, copeaux non traités, sciure et racines
- Feuilles mortes, aiguilles et cônes de conifères, samares
- Foin et paille
- Gazon, sable et terre d'emportage et terreau
- Petites branches (longueur max. de 1,2 m, diamètre plus petit qu'un manche à balai) et brindilles
- Résidus de jardinage et chaume
- Fleurs, plantes et autres résidus de plates-bandes

Tout ce qui est en papier/carton souillé

- Boîtes de repas pour emporter souillées (sans plastique, aluminium et broches)
- Essuie-tout, serviettes de table, nappes en papier et mouchoirs
- Filtres à café et sachets de thé
- Journaux et circulaires non glacés
- Moules à muffins en papier et papier parchemin
- Sacs en papier
- Vaisselle en carton

Toute autre matière compostable

- Plumes, cheveux et poils naturels
- Cure-dents et bâtonnets de bois
- Litière souillée
- Cendres refroidies 72 h



Attention! Aucun sac en plastique (y compris les sacs compostables et oxobiodégradables). Seuls les sacs en papier sont acceptés.

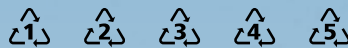
Matières recyclables

Papier et carton propre

- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus
- Contenants aseptiques (de type Tetra Pak)
- Feuilles, enveloppes et sacs
- Journaux, circulaires, magazines, livres et catalogues
- Rouleaux et boîtes

Plastique identifié

- Bouchons et couvercles
- Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de breuvages, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager marqués de l'un des symboles triangle suivant :



- Sac et pellicule

À partir de 2025 :

- Capsules de café, thé symboles triangle n° 5 et n° 6
- Emballages ou contenants alimentaires en polystyrène symbole triangle n° 6, sauf les emballages de protection
- Autre plastique symbole triangle n° 7, sauf les sacs de plastique dégradables

Verre d'emballage

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur
- Contenants en métal
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles
- Bouteilles et canettes (consignées ou non) d'aluminium, y compris leurs étiquettes

Déchets ultimes

- Jouets brisés
- Plastique marqué de l'un des symboles triangle vide
- Plastique compostable (sacs ou vaisselle/emballages)
- Plastique traditionnel, biodégradable ou oxodégradable (sacs ou vaisselle/emballages)
- Sacs de croustilles et emballages faits de plastique qui ne s'étire pas
- Ampoules standards (sauf les ampoules fluocompactes et les néons, qui constituent des résidus domestiques dangereux)
- Caoutchouc (ex. : boyau d'arrosage)
- Couches et produits sanitaires (ex. : serviettes hygiéniques et lingettes)
- Essuie-tout souillé de produits nettoyants toxiques
- Ouates, cure-oreilles et soie dentaire
- Papier ciré
- Photos
- Gommages à mâcher
- Styromousse
- Plantes envahissantes (phragmite, myriophylle à épis, berce du Caucase, herbe à poux, etc.)
- Vaisselle, miroirs, vitre, porcelaine et ustensiles non réutilisables
- Charpies (mousse) de sècheuse
- Mégots de cigarettes
- Poussières d'aspirateur
- Tissus (textiles) non réutilisables
- Huiles et graisses de cuisson

**Ce que vous cherchez n'est pas dans cette liste?
Contactez votre écocentre!**



POURQUOI COMPOSTER?

Vous vous demandez encore pourquoi composter? Il est temps de voir vos poubelles sous un nouvel angle. C'est simple : les matières organiques ne sont pas des déchets, mais des ressources précieuses. Découvrez comment le compostage transformera la gestion des matières résiduelles de la Manicouagan.

Réduction de l'enfouissement

Les matières organiques représentent plus de 50 % du contenu de vos ordures ménagères. En les compostant, vous réduisez considérablement la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement.

Diminution des gaz à effet de serre

Lorsqu'elles sont enfouies, les matières organiques se décomposent sans oxygène, produisant du méthane, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO₂. Le compostage évite cette production nocive.

Contribution à l'environnement

En retournant les matières organiques à la terre plutôt qu'à l'enfouissement, vous participez à un cycle naturel bénéfique pour le sol et la biodiversité.

Obligation gouvernementale

Le gouvernement du Québec a mis en place la *Stratégie de valorisation des matières organiques*, qui oblige toutes les municipalités à offrir un service de collecte des matières organiques d'ici 2025.

Coût avantageux

Le compostage est économiquement plus avantageux que l'enfouissement. En plus, les municipalités qui ne se conforment pas à cette exigence subiront des pénalités financières imposées par le gouvernement du Québec.

MÊMES MATIÈRES, MÊMES ODEURS

On vous rassure, il n'y aura pas plus d'odeurs.

Ce sont les mêmes matières que celles qui sont actuellement dans votre bac à ordures. Changer les matières de bac ne générera pas plus d'odeurs!

TECHNIQUES POUR DÉPOSER LES MATIÈRES DANS LE BAC



Droit au but

Déposez les matières directement dans le mini-bac de cuisine ou dans le bac brun. Vous devrez laver vos bacs plus souvent!

Simple de même!

Technique trois saisons : en hiver, dans le bac brun ça prend un fond de carton afin d'éviter aux matières de rester prises dans la glace.



Lasagne

Alternez les restes de table avec des feuilles de papier journal à chaque dépôt.

Plus facile encore que steak, blé d'Inde, patates!



Papillote

Enveloppez les matières dans un petit baluchon de papier journal avant de les déposer dans le mini-bac.

Ça fait l'affaire!



Congélo

Entreposez dans un contenant les résidus de viande, de poisson et de produits laitiers au congélateur (ou au réfrigérateur). Le jour de la collecte, versez le contenu dans le bac brun et le tour est joué!

Oui, il y en a qui le font.



Chapeau

Devenez un pro de la confection de chapeaux en papier journal! Me semble qu'on en faisait quand on était jeune?!

Voici comment faire le vôtre :



NOS MEILLEURES ASTUCES

Pour que vos bacs brillent comme des sous neufs



- Nettoyez régulièrement le mini-bac de cuisine et le bac brun avec de l'eau et du vinaigre, du bicarbonate de soude ou du savon (évitiez l'eau de Javel). Le mini-bac va au lave-vaisselle.
- Déposez quelques couches de papier journal ou de carton dans le fond du bac brun pour absorber les liquides et éviter que les matières ne collent, surtout en hiver.



Prenez ça « molo »!

- Videz le mini-bac dans le bac brun dès qu'il est plein, ou aux quelques jours. Les matières comme les épluchures de fruits et légumes peuvent y rester quelques jours sans problème.

Positionnez en zone neutre

- Placez vos bacs à l'ombre et gardez-les fermés.
- Roulez le bac brun en bordure de rue à chaque collecte, même s'il contient peu de matières.
- Placez les roues du côté de la propriété : cela évite que des liquides dégouttent à l'extérieur du bac.



Vous avez des invités à souper dans votre bac? Pas de panique!

- Si des vers blancs apparaissent, vaporisez du vinaigre ou saupoudrez du bicarbonate de soude.
- Pour éloigner les animaux, mettez un peu d'onguent camphré sur les rebords du couvercle ou utilisez des sangles, mais retirez-les le jour de la collecte.

Vous désirez vraiment mettre un sac?

- Les sacs en papier ou doublés en fibre de bois sont acceptés et disponibles dans les épiceries et détaillants.

Psst, nous en avons à notre magasin Phase 2!

- Les sacs de plastique ou compostables (OXO) ne sont pas acceptés dans le bac brun. Ceux-ci ne se dégradent pas à la même vitesse que les matières organiques.





ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

Votre bac n'a pas été vidé le jour de la collecte?

Laissez-le sur place et communiquez avec la Régie.

Votre bac est brisé?

Indiquez-nous la nature du bris. Nous vérifierons s'il est possible de le réparer ou de le remplacer.

418 589-4557 • bacbrun@regiemanicouagan.qc.ca

Pourquoi avons-nous opté pour un bac de 240 litres?

Ce bac est le format idéal pour accueillir tous vos résidus de jardin, comme les feuilles et la pelouse, ainsi que les restes de table. Avec cette taille, vous avez suffisamment d'espace pour tous vos déchets organiques, ce qui facilite le compostage et optimise le processus.

Vos besoins sont plus grands?

Contactez notre équipe pour que nous puissions évaluer ensemble vos besoins.

Vous déménagez?

Le bac brun, tout comme le bleu, demeure sur place pour le prochain occupant. Il est associé à votre propriété par son numéro de série et est la propriété de la Régie.

Les os sont acceptés, donc je peux y déposer mes carcasses de chasse?

NON!

Comme chaque année, les carcasses doivent être déposées à l'écocentre dans des sacs fermés.

Les feuilles d'automne peuvent-elles être encore apportées à l'écocentre?

Bonne nouvelle! Vous pouvez maintenant disposer de vos feuilles d'automne directement dans votre bac brun.

En cas de surplus, les feuilles et brindilles peuvent être déposées dans des sacs de papier à l'écocentre.

Vous faites votre propre compost?

Le bac brun peut compléter votre composteur domestique pour les matières comme viandes, poissons, gras et produits laitiers que vous ne pouvez pas y mettre. Vous pourrez déposer l'équivalent d'un à trois mini-bacs remplis de restes de repas chaque semaine dans le bac brun.

VOS 5 ESSENTIELS POUR TOUTES LES COLLECTES

- 1 Bac disposé la veille au soir de la collecte ou exceptionnellement le matin même de la collecte, avant 7 h, les jours de tempête.
- 2 Couvercle fermé, aucun objet sur le bac et aucune matière à côté du bac.
- 3 Roues orientées vers la résidence et matières conformes dans chaque bac approprié.
- 4 Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité.
- 5 Bac toujours à 1 mètre de distance de tout objet (muret, poteau, garage, abri, clôture, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée.



Téléchargez le calendrier de collecte



Nous joindre

bacbrun@regiemanicouagan.qc.ca

418 589-4557

www.murpourlecompost.com

